

Commune de FARBUS

Procès-Verbal
Réunion du
Conseil Municipal

LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025

Lundi 8 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 8 septembre à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de FARBUS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Nicolas VASSEUR, Maire, pour donner suite à la convocation en date du 19 août 2025, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Étaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception de Madame Pascal WEYER ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VASSEUR et Monsieur Jean Edouard DUBOIS absent.

Monsieur Pierre DEBARGE est désigné Secrétaire de Séance.

Ordre du jour de la séance :

- Délibération décision modificative
- POINTS DIVERS

En préambule, Monsieur le Maire interroge les membres du Conseil Municipal afin de savoir s'ils ont des remarques éventuelles à exposer sur le dernier compte rendu.

Pas de remarque particulière, le compte-rendu de la réunion du 26 juin est approuvé.

Il déroule ensuite l'ordre du jour de la séance.

1) DELIBERATION DECISION MODIFICATIVE (DELIB 2025-20)

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il souhaite procéder à un ajustement de crédits entre les différents chapitres du budget principal pour les salaires en prévision pour la fin d'année.

La décision modificative du budget 2025 que Monsieur le Maire propose d'adopter se décompose ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Imputation	intitulé	dépenses	recettes
6413 (chap 012)		4000€	
611 (chap 011)		- 4000€	

La délibération est acceptée à l'unanimité.

POINTS DIVERS

Arrêté municipal – Parc communal : Un projet d'arrêté concernant le parc est en cours de finalisation. Il sera diffusé par mail aux conseillers municipaux. Nous allons mettre une affiche sur la grille du parc avec les horaires d'ouvertures et nous préciserons que même si la grille est fermée le parc est ouvert si les horaires d'ouvertures correspondent.

Conférence des maires : Une conférence des maires est organisée le jeudi 11 septembre à Farbus, incluant une présentation du projet "Chemin des Braves" et une réunion de travail avec l'ensemble des maires de la Communauté Urbaine d'Arras.

Formation : Un point est fait sur les inscriptions à la formation des élus du 27 septembre.

Demande d'organisation – Repair Café : Une demande a été formulée pour l'organisation d'un Repair Café (événement de réparation collaborative). À étudier en coordination avec les services concernés.

Commission urbanisme : La prochaine commission urbanisme est programmée le 23 septembre à 18h30. Les invitations seront envoyées prochainement.

Réunion CCAS : une réunion du CCAS est prévue demain.

TOUR DE TABLE

Monsieur Olivier CHARTREZ : Les travaux du toilette du parc sont terminés. L'entretien du village (tonte, arrosage) a été assuré cet été. La voirie a été sécurisée : enlèvement des cailloux rue Lamartine et réfection du trottoir rue Pasteur. L'élagage des arbres a été réalisé cet été. La suite de la rénovation de la chapelle est en cours. Un contrôle technique de la part de la société Socotec a été effectué dans les salles communales. Un décollement de carrelage a été constaté dans la garderie (un ragréage a été fait). L'éclairage de la salle de réunion sera remplacé par des dalles LED. Deux programmeurs électriques seront changés (salle de réunion et garderie). Persistance d'une fuite au plafond de la salle polyvalente. Les illuminations de fin d'année sont prévues pour le 29 novembre. Il y a eu plusieurs interventions concernant des travaux de maintenance (bâtiments, voirie, espaces verts).

Madame Christine FOULON : Un devis pour l'enlèvement de la friteuse et l'installation de plaque à la salle polyvalente a été demandé. D'autre devis vont être proposés à ce sujet.

Rappel, pour la réunion des test colis des aînés, qui aura lieu le 23 septembre.

Monsieur Jean-Paul MAGNIEZ : Reprise des activités dans les différentes associations de la commune.

Monsieur Alexis THOBOIS : Une relance des prestataires pour Farbujoux va être faite, une diffusion des flyers de l'événement dans les écoles voisines est prévue, l'organisation d'un groupe de travail va être mis en place pour la préparation (cours, stands, installations...), les tonnelles sont commandées, proposition de créer une tombola.

Monsieur Gérard LEROY : Observation de circulation dans la rue foch en sens interdit par des vélos. Proposition d'installation des rampes au cimetière.

Monsieur Jean-Claude LANCIAL : R.A.S

Madame Marie-Hélène SAVARY : La reprise du café papote s'est bien passée. Depuis ce samedi, une boîte à clé a été mise en place pour la clé de la salle Simoni.

Madame Angélique PAYAGE : R.A.S

Monsieur Hervé BRUMAIN : Une entreprise est venue faire un devis pour la fuite à l'Eglise. Il faudra sûrement ouvrir le mur et regarder avec une caméra pour plus de précisions.

Un point sur les vitraux va être fait également.

Rappel, du rendez-vous de ce jeudi avec le Département pour l'Eglise.

Madame Anne VISTICOT : La réunion plénière de BEEP a eu lieu la semaine dernière. Des groupes de travail sont mis en place pour l'organisation des prochains événements. Le compte bancaire est ouvert. Des nids de frelons ont été découverts et éradiqués.

Monsieur Tony DUPONT : La rentrée scolaire s'est bien passée. L'achat des bancs et des poubelles pour la commune va être lancé. Commencement de l'opération une naissance = un arbre.

Monsieur Pierre DEBARGE : Le calendrier 2026 est validé. Les principaux événements sont les journées du patrimoine le 20 et 21 septembre, le forum des associations le 27 septembre, le concert de l'harmonie libre de Vimy le 28 septembre, la soirée Halloween des Gohellans le 31 octobre, le Festival le 6 décembre, Farbuleux Noël le 13 décembre (goûter et colis des aînés) et le 14 décembre (Noël des enfants), Ducasse le 31 mai, Cochon grillé du Comité des Fêtes le 13 et 14 juin, Vœux du maire le 10 janvier...

Point spécifique : Un courrier sera adressé aux associations pour expliquer l'absence de rétrocession des bénéfices de la Ducasse 2025.

Confirmation du versement de la subvention FAPL (Fonds d'Aide aux Projets Locaux) pour le parc.

Rendez-vous jeudi à l'Eglise avec le Département pour connaître le soutien logistique et financier accordé pour la restauration des vitraux de l'église.

La séance est levée à 20h48.

Le Maire, Nicolas VASSEUR

Le secrétaire de séance, Pierre DEBARGE